

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Mélanie Fraser		Date d'inspection Le 25 février 2026
Nom de l'établissement Garderie de l'imaginaire		Numéro de permis 2016663
Adresse Saint-Basile NB		Numéro de téléphone (506) 353-0650
Type de permis Garderie éducative en milieu familial	Nombre maximal d'enfants 6	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE Geneviève Abud	Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : a) l'administrateur et les éducateurs doivent être titulaires d'un certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire;	11(a)	10 avr. 2026	
Commentaires: Le rcr vient tout juste d'expirer. Un cours est prévue le 9 avril. Un suivi sera fait à ce moment afin de voir la preuve de formation.			
11.1(3) Les membres du personnel qui travaillent directement avec des enfants en bas âge ou des enfants d'âge préscolaire doivent suivre chaque année dix heures de formation qu'approuve le ministre et qui se rapporte au curriculum éducatif en usage dans l'établissement désigné.	11.1(3)	06 mars 2026	
Commentaires: 8h ont été complétées. Il en manque encore afin d'atteindre les exigences de 10h par année. Un plan est mis en place afin de compléter les heures. Un suivi sera fait pour vérifier ceci.			

Commentaires généraux
L'inspection de suivi a été effectuée le 25 février en a.m. Le ratio est respecté lors de ma visite. Les enfants s'amuse et découvrent les nouveaux jouets à la garderie. J'observe aussi la collation ainsi que du coloriage. Un cours de RCR est prévu pour le 9 avril. 8h de développement professionnel ont été complétées. Les heures de développement professionnel ne sont pas toutes complétées à ce jour; toutefois, un plan d'action est en place afin d'assurer la conformité avec les exigences réglementaires. Un suivi supplémentaire sera effectué au cours des prochains mois pour s'assurer de la progression. Malgré les éléments en attente, le renouvellement du permis est recommandé.

original signé par
Geneviève Abud

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 25 février 2026

Date

original signé par

Le 25 février 2026

Mélanie Fraser

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"